

# Saleux infos

## **Bulletin N° 03 – MARS 2019**

### A l'attention des associations qui utilisent la salle Denis Tréboutte

La réalisation des travaux de peinture du bardage extérieur de la salle Denis Tréboutte aura lieu à compter du lundi 8 avril et dureront jusqu'au 26 avril 2019.

Pendant cette période la salle **continuera à être disponible pour les associations** mais un échafaudage sera monté et démonté chaque jour et sera stocké dans la salle le soir. Il sera positionné dans un coin de la salle et un barriérage sera installé tout autour pour éviter que l'on y touche.

### L'inscription sur la liste électorale – Permanence en mairie le samedi 30 mars 2019

En vue de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin, soit le dimanche 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée **le samedi 30 mars 2019 de 10 à 12 heures**.

Les électeurs peuvent par ailleurs déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur le site du service-public.fr, jusqu'au 31 mars inclus.

D'autre part, le ministère de l'intérieur déploie un nouveau téléservice à l'attention de tous les électeurs. La téléprocédure d'interrogation de la situation électorale permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone).

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Ce téléservice est disponible à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Avant l'entrée en vigueur de cette réforme, ces démarches devaient être effectuées par l'électeur avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin.

### Cérémonie au monument aux morts : « Souvenir des déportés »

Vous êtes invités à la cérémonie qui se déroulera le dimanche 28 avril 2019 à 11 heures au monument aux morts.

Le programme est le suivant : Dépôt de gerbes au monument aux morts, dépôt de gerbes sur les tombes de messieurs HOLLINGUE, BUIGNET et CHAUVIN. Le rassemblement est fixé à 11 heures au monument aux morts.

### Le Club de la Bonne Entente de Saleux organise une sortie à Giverny (Eure) le Mardi 28 mai 2019.

**Programme** : Le matin, visite guidée des jardins luxuriants de la Fondation Claude MONET, célèbre artiste peintre et visite libre de sa maison dans laquelle vous découvrirez, entre autres, l'étonnante collection d'estampes japonaises, ainsi que ses ateliers. Puis, déjeuner au restaurant, propriété de la Fondation (entrée, plat, dessert et boissons incluses). L'après-midi, visite libre du Musée de la Mécanique Naturelle : présentation de machines du 19<sup>ème</sup> siècle et début du 20<sup>ème</sup>, restaurées et en état de fonctionnement. Enfin, temps libre dans Giverny pour d'autres découvertes et retour vers Saleux en fin d'après-midi. Des places sont encore disponibles. Renseignements et réservations auprès de Mme Michèle LECLERCQ (03.22.92.37.27) ou de Mme Monique ROGER (03.22.45.10.21) **avant le 31 mars 2019**.

### Une journée détente : laissez-vous tenter

La Musique Municipale de Saleux organise une sortie le 8 juin.

Départ du bus à 13 heures, place Numa Buignet, sur le parking de l'Espace Viandier.

Au programme : > visite du Familistère de GUISE  
> repas en fin d'après-midi  
> spectacle au Palais des Sports de SAINT QUENTIN  
(Musiques du monde ; soirée Tadoo)

450 musiciens sur scène ; 5 nations représentées avec :

- Musique des Sapeurs-Pompiers de Paris (50 musiciens)
- Orchestre des Pays – Bas (70 musiciens)
- Musique Présidentielle du Kazakhstan
- Orchestre militaire d'Mexique : les Bersagliers (43 musiciens)
- Buhos Marching Band et ses danseuses (65 artistes) Mexique
- La Vaillante Show and Marching Band ; orchestre français

Inscription : 65 €, avant le 1<sup>er</sup> avril // téléphoner au : 06 84 65 85 81

#### **Mairie de SALEUX**

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

**Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

## Quand deux orchestres se rencontrent...

L'Harmonie de Saleux organisera son concert de printemps à l'Espace Eugène Viandier, le dimanche 31 mars dès 15 heures. Pour l'occasion elle a invité l'Harmonie de Beauquesne qui assurera la seconde partie du concert. Comme le veut la tradition, un final réunira les deux formations pour exécuter deux morceaux choisis. Vous qui accompagnez la musique de Saleux, vous qui aimez découvrir de nouveaux ensembles musicaux, venez nombreux écouter et encourager les musiciens des deux sociétés adeptes d'une musique populaire de qualité.

## Ervlò chés picardiseus avu leu spectacle

Le Comité des fêtes de Saleux propose une nouvelle soirée picardisante, le mercredi 03 avril à 20 heures dans la salle André Chauvin, à côté de la mairie. Pour l'occasion « *Picardiemment vôtre* » et « *chés diseus d'Saleux* » vous présenteront des nouveaux textes, des nouveaux sketches, des chansons à reprendre en chœur. Toute l'équipe sera prête à faire vivre une fois de plus notre langue régionale.

Amis du picard, soyez nombreux à montrer votre intérêt en assistant à ce spectacle. L'entrée est gratuite ; notez dès à présent la date dans vos agendas . ( *por én point ll'obier* )

***Mercredi 03 avril à 20 heures!***

## « Au théâtre ce soir » On sort ce soir ! Fou rire garanti

Le Comité des fêtes organise une soirée théâtre le samedi 6 avril 2019 à 20 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier. Le prix d'entrée est de 12 euros. La réservation est à faire au 03.22.90.92.68 ou par mail à [cdsfsaleux@outlook.fr](mailto:cdsfsaleux@outlook.fr)

*Quelle femme n'a pas rêvé, ne serait-ce que 24 h, d'être dans la peau d'un homme et réciproquement ? Après une dispute de couple bidon, Clarisse lance ce postulat à son mari François. Le lendemain, ils s'aperçoivent qu'ils sont dans le corps de l'un et l'autre ! alors la comédie commence.....*

## Le frelon asiatique : attention !!

La préfecture de la Somme met en place un nouveau plan d'action pour lutter contre le développement du frelon asiatique, dangereux pour l'homme et pour la biodiversité. Il a été identifié pour la première fois dans notre région en 2014. Depuis il ne cesse de proliférer. C'est un insecte agressif qui attaque massivement par des piqûres multiples et toxiques s'il se sent en danger.

**Par conséquent ne pas s'approcher du nid à moins d'une dizaine de mètres.**

Il constitue aussi une menace pour la biodiversité car il s'attaque aux ruches pour se nourrir et tue des abeilles en nombre important.

Face à l'expansion de ce fléau voici le dispositif proposé par la préfecture

- En cas de découverte d'un nid suspect, faire le signalement en mairie avec quelques photos à l'appui.
- Rédaction d'un formulaire que la mairie envoie à la préfecture.
- Les services préfectoraux transmettent ce dossier au GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles) qui évalue le niveau d'urgence.
- En fonction de la dangerosité avérée la suite sera :
  - 0) Sur la voie publique, à proximité d'un établissement recevant du public : intervention du SDIS (service pompiers spécialisé)
  - 0) Sur un terrain privé, si l'urgence –danger est reconnue : intervention des pompiers. Dans tous les autres cas, il sera conseillé au demandeur de contacter une entreprise spécialisée qui facturera ce travail (environ 150€ ; variable en fonction de la situation du nid). La liste des entreprises habilitées est consultable dans votre mairie.

## Réderie du 1<sup>er</sup> mai

L'association de jumelage Saleux/Möggingen organise sa traditionnelle réderie le mardi 1<sup>er</sup> mai 2019  
8 € les 3 mètres

Restauration sur place : buvette, sandwiches – chipos- merguez – frites- Plateau repas côte de porc cuite au barbecue, fromage+ dessert, au prix de 10€, 1 kir offert.

**Pour tous renseignements et réservations, s'adresser au 06 86 38 36 24 ou au 03 22 44 12 98.**

<b>Ne pas jeter sur la voie publique</b>	<b>Le 25 mars 2019</b>	<b>Le maire</b>
--	------------------------	-----------------

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole  
Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

**Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain